

CCI International Hauts-de-France vous propose de participer à l'atelier

26 May 2019

1/1

« se développer à l'international grâce au commerce électronique: les aspects juridiques essentiels »



Si le secteur du e-commerce en France se porte bien et continue sa progression, de nombreux e-commerçants tentent l'ouverture à l'international. Cependant, d'après une étude récente réalisée par Google, les sites e-commerce français ne sont pas encore assez internationalisés. En effet, les sites français n'affichent que 15% de clientèle étrangère. Leurs homologues britanniques sont largement plus globalisés, de même que les sites allemands ou américains. Cette transformation, qui demande du temps et une forte attention aux détails, se doit d'être réfléchie. En effet, si des marchés peuvent s'ouvrir à vous dans d'autres pays ou que votre produit est innovant chez un pays voisin, il vous faut malgré tout prendre votre temps et respecter le cadre réglementaire établi.

[Plus d'infos](#)